

Forme de l'institution de prévoyance, date de fondation	Fondation commune, 1967
Type de primauté	Primauté des cotisations
Conseil de fondation	12 membres
Organe de surveillance	Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Lausanne
Expert en prévoyance professionnelle	Pittet Associés SA, Stéphane Riesen, Lausanne
Organe de révision	Fiduciaire Favre Révision SA, Lausanne
Direction	-
Administration	Caisse AVS 66.1
Réassurance	Aucune
Clientèle-cible	Entreprises de la construction du gros œuvre et du second œuvre
Genre de prestations	Prestations conformes à la LPP
Particularités	Gestion d'une rente transitoire (gros œuvre de 60 à 65 ans et second œuvre de 62 à 65 ans)

Chiffres-clés	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
Nombre d'assurés actifs	14'394	14'264	14'502	14'062	14'485
Nombre de bénéficiaires de rentes	6'005	5'969	5'956	5'890	5'894
Nombre d'entreprises affiliées	2'213	2'199	2'184	1'995	1'965
Total fortune en mio. CHF	2'339	2'266	2'563	2'655	2'838
Total capital de couverture en mio. CHF	1'958	2'006	2'045	2'101	2'148
Taux d'intérêt technique (actifs / rentiers)	2.50%	2.25%	2.25%	2.00%	2.25%
Taux d'intérêt sur avoirs d'épargne (obligatoire / surobligatoire)	1.00%	1.00%	1.50%	1.00%	1.00%
Taux de conversion hommes 65 ans (obligatoire / surobligatoire)	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%
Taux de conversion femmes 64 ans (obligatoire / surobligatoire)	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%
Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	110.10%	103.60%	113.90%	113.40%	118.60%

Frais d'administration et de réassurance en CHF (détails voir page suivante)

Frais par assuré actifs	425	429	460	459	472
Frais par assuré (actifs et rentiers)	322	319	339	336	350
Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation	9'009'529	8'532'502	8'648'647	8'727'691	8'951'106

Allocation de la fortune effective et performance nette de frais en pour-cents

Liquidités	5.30%	5.53%	6.64%	5.05%	3.61%
Obligations en CHF	32.30%	33.68%	33.19%	30.87%	31.13%
Obligations en monnaies étrangères	6.10%	4.42%	2.90%	3.14%	3.27%
Actions suisses	19.60%	16.39%	16.16%	15.82%	16.26%
Actions étrangères	15.50%	14.09%	14.46%	15.60%	15.35%
Placements alternatifs	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Prêts privés + Private Equity + Infra	0.20%	0.79%	0.98%	1.41%	1.43%
Immobilier (placements indirects / directs)	18.40%	21.53%	21.77%	23.69%	23.67%
Performance nette	7.85%	-4.33%	13.54%	4.09%	7.57%

Provisions et réserves en mio. CHF

Objectif de la réserve de fluctuation de valeurs	358.7	343.4	382.0	401.3	433.0
Réserve de fluctuation de valeurs existante	232.6	77.8	311.2	313.3	433.0
Provisions techniques	48.6	62.4	72.2	97.3	91.7
Fonds libres	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

* Remarques individuelles de l'institution de prévoyance:

Informations sur le relevé des coûts	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
Y a-t-il des coûts qui ne sont pas inclus dans les informations ci-dessous (prestataires de services externes, coûts de personnel, d'acquisition, de marketing, etc.) ?					
Veillez ajouter le type de coût ici	non	non	non	non	non
Veillez ajouter le type de coût ici	non	non	non	non	non
Veillez ajouter le type de coût ici	non	non	non	non	non
Calcul standardisé des "frais d'administration par assuré"	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
Nombre des personnes actives au 1.1.	14'430	14'394	14'264	14'502	14'062
+ entrées dans l'année en cours	3'356	2'694	2'386	2'038	2'658
+ sorties dans l'année en cours	3'392	2'824	2'148	2'478	2'235
Total des actifs pour le calcul des frais d'administration	21'178	19'912	18'798	19'018	18'955
Nombre de bénéficiaires de rentes au 1.1.	6'098	6'005	5'969	5'956	5'890
+ nouveaux rentiers dans l'année en cours	286	418	380	457	377
+ rentiers échus dans l'année en cours	379	454	393	523	373
Total des rentiers pour le calcul des frais d'administration	6'763	6'877	6'742	6'936	6'640
Total des actifs et bénéficiaires de rentes	27'941	26'789	25'540	25'954	25'595
Dépenses de marketing et publicité, selon le compte d'exploitation	0	0	0	0	0
Rémunération des courtiers	0	0	0	0	0
Autres frais selon le compte d'exploitation	9'009'529	8'532'502	8'648'647	8'727'691	8'951'106
Total des frais d'administration, selon le compte d'exploitation	9'009'529	8'532'502	8'648'647	8'727'691	8'951'106
Revenus compensatoires de frais d'administration					
Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation	9'009'529	8'532'502	8'648'647	8'727'691	8'951'106
Primes pour frais incluses dans les primes de réassurance	0	0	0	0	0
Frais pour autres services fournis par le réassureur	0	0	0	0	0
Total frais provenant de la réassurance			0	0	0

Détails de frais d'administration

Pour que les frais d'administration soient comparables, les membres calculent ces frais de manière similaire. Les frais par assuré sont calculés comme suit :

- ▶ Les frais liés au placement de la fortune ne sont pas pris en considération. Ils sont cependant inclus dans le calcul de la performance nette et indiqués dans les rapports de gestion.
- ▶ On considère les frais effectifs au sens de la norme Swiss GAAP RPC 26 (charges selon **compte d'exploitation**, sans compensation avec d'éventuels produits). D'éventuels frais ou rémunérations payés à des tiers sont comptabilisés dans les frais d'administration. Une ventilation différente selon l'annexe aux comptes annuels n'est pas prise en considération.
- ▶ Les sorties génèrent également des frais, qui sont pris en compte pour le calcul des frais par assuré. Lorsque des assurés sont affiliés à plusieurs plans de prévoyance (splitting), ils ne sont comptés qu'une seule fois. Les bénéficiaires de rentes d'enfants sont également pris en compte. C'est pourquoi le nombre d'actifs et de bénéficiaires de rentes indiqué ne correspond pas forcément aux chiffres présentés dans le rapport annuel.
- ▶ Les frais d'administration effectifs, desquels on déduit d'éventuels revenus des cotisations, des cas d'EPL, des indemnités d'affiliation, etc., sont indiqués sous « frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation ».
- ▶ En plus des frais selon Swiss Gaap RPC 26, les éléments de frais inclus dans les primes de risque sont indiqués séparément (primes pour frais incluses dans les primes de réassurance). Si d'autres services sont fournis par le réassureur, les frais correspondants sont à indiquer séparément (frais pour autres services fournis par le réassureur).